

EBOLA RDC 2026 : Acceptation de risques et Reconnaissance de Responsabilité

En vue de ma participation à un projet de lutte contre la fièvre hémorragique Ebola avec Médecins Sans Frontières («MSF»), j'ai reçu une information spécifique sur les risques pour la santé et la politique de santé du personnel mise en place par MSF pour mitiger ces risques. J'ai pu poser les questions et recevoir les explications complémentaires désirées. Je comprends l'importance des règles de santé et de sécurité définies et applicables au sein de chaque projet Ebola, et que mon engagement à les respecter strictement pendant et après mon affectation est une condition préalable obligatoire à mon départ.

Je peux référer toute question ou tout commentaire au sujet des dispositions de cet accord à la taskforce21-staffsupport.gva@geneva.msf.org

Dès lors, je certifie que :

- Je comprends et accepte que ma participation à un projet Ebola entraîne, par sa nature même, des risques pour ma santé qui ne peuvent être complètement écartés, quels que soient les mesures de protection prises, l'un de ces risques consistant en la possibilité de contracter le virus Ebola. J'ai reçu de la part de MSF toutes les informations nécessaires afin de me permettre d'appréhender pleinement les risques sanitaires et le niveau de risque associés à toute participation à un projet Ebola sur le terrain et les accepte;
- Je comprends que MSF prend toutes les précautions possibles afin d'assurer ma protection pendant mon affectation mais qu'en fin de compte il relève de ma responsabilité personnelle de respecter les règles et procédures mise en place par MSF pour un projet Ebola et de veiller à ma santé et à ma sécurité pendant mon affectation.
- Je m'engage à respecter l'ensemble des mesures préventives demandées telles qu'être en ordre de vaccination, prendre scrupuleusement une prophylaxie malaria pendant toute la durée de mon séjour dans le projet et pendant le temps nécessaire par après selon les instructions reçues, m'abstenir de partir vers le projet en étant enceinte, éviter de partir vers le projet en étant malade.
- Je m'engage à respecter la politique de santé pendant mon affectation, et notamment à signaler immédiatement au responsable santé du personnel tout symptôme de maladie et tout accident d'exposition et à respecter la « no touch policy ».
- Je comprends l'importance de respecter la politique de suivi post-affectation et que son non-respect peut mettre en danger ma santé et celle de tiers et notamment des personnes de mon entourage, l'un de ces risques consistant en la possibilité de contracter le virus Ebola.

Concernant plus spécifiquement le **suivi en post-affectation**, je certifie que :

- J'ai compris le principe de la politique de suivi en post-affectation, j'ai compris qu'elle s'appliquera pendant une durée maximale de 21 jours après le dernier jour possiblement exposé à le EVD et/ou selon les restrictions des autorités du pays d'entrée.
- Je comprends que la validation du pays où je résiderai pendant cette période sera faite par MSF, afin de garantir la meilleure prise en charge en cas de besoin et donc dans mon intérêt
- Je comprends que ; même si une validation préalable à mon départ m'a été donnée pour rentrer dans le pays de mon choix après mon affectation, il est possible que cette validation soit retirée soit parce que le pays en question a mis en place de nouvelles procédures ou restrictions, soit parce qu'il est de mon intérêt d'être affecté dans un autre lieu pendant cette période de suivi ; la décision définitive sur le lieu de séjour en post affectation me sera donc confirmée lors de mon départ du projet
- Je m'engage à surveiller minutieusement mon état de santé pendant la période de suivi post affectation, soit maximum 21 jours après le dernier jour possiblement exposé à le EVD. • Je comprends qu'une température élevée est un symptôme du virus Ebola et peut être un indicateur de mon état contagieux; par conséquence, pendant la période de risque suivant mon retour du projet je m'engage à prendre ma température deux fois par jour, chaque matin et chaque soir, et à enregistrer ces températures • Si, à tout moment au cours de la période de suivi post-affectation après mon retour du projet, ma température axillaire dépasse 37,5° C / 100,4° F ou si je développe d'autres symptômes du virus Ebola, je m'engage à immédiatement m'isoler et à contacter le point focal medical dédié pour le suivi (dont les contacts tel me seront fournis au moment de finir ma mission).

Consentement relatif à ma **prise en charge médicale** par MSF :

Dans le cas où je contracterais ou que je serais soupçonné(e) d'avoir contracté le virus Ebola lors de mon affectation, je délègue par la présente à MSF et à ses représentants tout pouvoir et toute autorité, quant à l'organisation, dans la limite des moyens disponibles, de ma prise en charge jusqu'à mon transfert à une autre autorité médicale compétente